

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens tenue à la salle du Conseil municipal., le lundi 2 mars 2020 à compter de 19h.

A laquelle sont présents :

Monsieur André Henri, maire
M. Michel Prince, conseiller
Mme Christine Marchand, conseillère
M. Laurent Garneau, conseiller
M. Claude Caron, conseiller
M. Jonatan Roux, conseiller
M. Gilles Gosselin, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur André Henri.

Est également présente :

Mme Thérèse Lemay, directrice générale et elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

2. ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal du 3 février 2020
4. Présentation des dépenses récurrentes déjà inscrites à la liste des comptes
5. Adoption des comptes à payer ;
6. Dépôt de la situation financière Rapport 2 fois par année juin et décembre.
7. Rapport des comités ;
 - 7.1 Remise de certificat MADA le 21 février
 - 7.2 Nomination du responsable du Carrefour Action Municipale et Famille
 - 7.3 Renouvellement de l'adhésion au Carrefour au montant de 44.84\$
8. Administration ;
 - 8.1 Projet de remplacement du chauffage du centre communautaire incluant certains tests faits par l'électricien et le remplacement de la sentinelle
 - 8.2 Confirmation de la subvention nouveaux horizons demandée en 2019 au montant de 22 000.\$ construction gazébo et autres équipements.
 - 8.3 Présentation d'une demande à Agri Esprit
 - 8.4 Demande de St-Jacques Le Majeur
 - 8.5 Vacances 2019 DG
9. Aqueduc et égouts ;
10. Sécurité publique
 - 10.1 Date de rencontre avec la Sécurité civile
11. Voirie ;
 - 11.1 Rapport de l'inspecteur
 - 11.2 Acceptation des travaux voirie 2019 avec subvention du député
12. Urbanisme et environnement ;
 - 12.1 Dossier Dupuis.

- 12.2 **Résolution Carrière Sts-Martyrs**
- 12.3 **Formation Dérogations mineures coût 335.00\$**
- 13. **Loisirs et culture ;**
 - 13.3 **Cabane à sucre 18 avril**
- 14. **Affaires diverses ;**
 - 14.1 **Bibliothèque**
- 15. **Liste de la correspondance ;**
 - 15.1 **VARIA**
 - A) **Regroupement municipal**
 - B) **Cadeau nouvelle naissance**
 - C) **Demande services Avizo**
- 16. **Période de questions ;**
- 17. **Levée de la séance.**

2020-03-033 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil acceptent l'ordre du jour.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Christine Marchand conseillère,

Appuyé par le Michel Prince, conseiller.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :
Que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

2020-03-034 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2020.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 3 février 2020 a été préalablement remis aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Claude Caron, conseiller.

Appuyé par Christine Marchand, conseillère.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

3. PRÉSENTATION DES DÉPENSES RÉCURRENTES DÉJÀ INSCRITES À LA LISTE DES COMPTES

| | |
|--------------------|-----------|
| Salaire des élus : | 3180.90\$ |
| Salaire DG : | 2040.80\$ |
| DAS mensuel : | 4024.20\$ |

| | |
|---------------|----------|
| Bell Mobilité | 54.00\$ |
| Sogetel | 282.55\$ |
| Hydro Québec | 256.72\$ |

2020-03-035- 5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes totalisant un montant de 81960.39\$ a été présentée aux élus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gilles Gosselin, conseiller appuyé par Laurent Garneau, conseiller et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :

QUE la liste des comptes suivante soit acceptée et que les paiements soient autorisés.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

| | | |
|-----------|---|---------------|
| | ** ÉCART ** / Gesterra sur liste fév. 4 305.53\$ et paiement 4 | |
| 1 | 305.51\$ | (0.02) |
| 2 | Société Canadienne des postes (timbres) | 318.48 |
| 3 | TeamViewer (logiciel) | 696.00 |
| 4 | Receveur Général du Canada (DAS) | 1 165.25 |
| 5 | Ministre du Revenu du Québec (DAS) | 2 858.95 |
| 6 | Société Canadienne des postes (Bla Bla) | 30.47 |
| 7 | Visa Desjardins (divers / fournitures) | 11.50 |
| 8 | Ministre du Revenu du Québec (CNT) | 101.46 |
| 9 | André Henri, maire | 915.00 |
| 10 | Michel Prince, conseiller | 377.65 |
| 11 | Christine Marchand, conseillère | 377.65 |
| 12 | Laurent Garneau, conseiller | 377.65 |
| 13 | Claude Caron, conseiller | 377.65 |
| 14 | Jonatan Roux, conseiller | 377.65 |
| 15 | Gilles Gosselin, conseiller | 377.65 |
| 16 | Bell Mobilité inc. (février) | 54.00 |
| 17 | Buropro (février) | 393.84 |
| 18 | Cain Lamarre SENCRL (oct. - déc.) | 4 334.33 |
| 19 | La Capitale (mars) | 976.95 |
| 20 | Desroches Groupe Pétrolier (février) | 1 347.59 |
| 21 | Entretien Général Lemay (février) | 2 650.86 |
| 22 | Excavation Marquis Tardif inc. (février) | 16 329.26 |
| 23 | Eurofins Environex (février) | 125.32 |
| 24 | Gesterra (janvier & février) | 5 273.96 |
| 25 | Hydro-Québec (éclairage public / janvier) | 256.72 |
| 26 | Sogetel (février) | 282.55 |
| 27 | Copernic (études / clients) | 3 973.26 |
| 28 | Les Éditions Juridiques FD inc. (mise à jour) | 275.63 |
| 29 | Produits Re-Plast (tables & bancs) | 9 085.97 |
| 30 | Traffic Innovation inc. (panneaux vitesse) | 15 000.79 |
| 31 | Ville de Disraëli (quote-part / versement #1) | 1 228.75 |

| | | |
|----|--|---------------------|
| 32 | MRC d'Arthabaska (quote-part / versement #2) | 4 404.00 |
| 33 | Total du salaire de la D.G. : | 2 040.80 |
| 34 | Total des salaires & déplacements : | 5 562.82 |
| | TOTAL : | 81 960.39 \$ |

6. **DÉPÔT DE LA SITUATION FINANCIÈRE :**

7. **RAPPORT DES COMITÉS :**

7.1 **REMISE DE CERTIFICAT MADA**

Madame Christine Marchand, conseillère fait mention de la réception du certificat MADA qui a été remis par la Ministre Marguerite Blais. Madame Marchand remercie les élus et les bénévoles qui ont travaillé sur la politique familiale MADA.

2020-03-036 7.2 **NOMINATION DE L'ÉLUE RESPONSABLE DE LA FAMILLE**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jonatan Roux conseiller appuyé par Michel Prince, conseiller et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :

Que madame Christine Marchand conseillère soit l'élue nommée responsable de la famille.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

2020-03-037 7.3 **RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE FAMILLE AU MONTANT DE 44.84\$**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Caron, conseiller, appuyé par Michel Prince, conseiller et unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que l'adhésion au montant de 44.84\$ soit payée.

8. **ADMINISTRATION**

2020-03-038 8.1 **ANALYSE POUR REMPLACER LE CHAUFFAGE ET LÀ CLIMATISATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET REMPLACEMENT DE LA LUMIÈRE EXTÉRIEURE.**

Considérant qu'une rencontre a eu lieu avec l'électricien M. Normand Faucher, une recherche de diverses solutions est prévue. Le mandat a été remis à M. Faucher.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Prince, conseiller, appuyé par Jonatan Roux, conseiller et unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que le remplacement de la lumière extérieure et l'analyse de solutions pour le remplacement du chauffage et l'installation de la climatisation du centre communautaire soient entrepris;

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

2020-03-039 8.2 **ACCEPTATION DE LA SUBVENTION NOUVEAUX HORIZONS AU MONTANT DE 22 000. \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UN GAZÉBO ET AUTRES ÉQUIPEMENTS.**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Caron, conseiller, appuyé par Christine Marchand, conseillère et unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que les membres du conseil acceptent la subvention de 22 000. \$ pour l'acquisition d'un gazébo et autres équipements.

Dossier à l'étude

2020-03-040

8.3 DEMANDE AU PROGRAMME AGRI ESPRIT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gilles Gosselin, conseiller, appuyé par Christine Marchand, conseillère et unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Qu'une demande soit présentée au programme AGRI ESPRIT pour le remplacement du chauffage et le remplacement de la boîte électrique.

2020-03-041

8.4 DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-JACQUES LE MAJEUR

Vérification des dates.

2020-03-042

8.5 VACANCES DG ANNÉE 2019

Sur proposition de Christine Marchand conseillère, appuyé par Gilles Gosselin, conseiller et il est adopté à l'unanimité des conseillers présents, le maire

Que la directrice générale soit autorisée à prendre immédiatement ses vacances non utilisées de l'année 2019.

9.0 AQUEDUC ET ÉGOUTS ;

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE ;

Rencontre prévue le 16 mars.

Membres du Comité : André Henri, maire

Thérèse Lemay dg

Michel Prince, Laurent Garneau, Claude Caron et Guy Thériault.

11. VOIRIE ;

11.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR

Présenté aux élus en atelier de travail.

2020-03-043

11.2 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA VOIRIE LOCALE (DÉPUTÉ)

ATTENDU QUE la municipalité désire présenter une demande d'aide financière auprès de son député, M. Sébastien Schneeberger, en lien avec son réseau de voirie municipale;

ATTENDU QUE les chemins concernés sont les suivants : Chemin Gosford Sud , Pente douce, Rue de L'Anse ,Chemin de la Rive, Chemin du lac Nicolet , Rue de l'Église, Rue Principale, Rang 10 & 11 rang (petit 10), Chemin de la Montagne, Chemin Gosford Nord , Rue Paradis ;

Pour un total de : 75 000. \$

Liste des travaux incluant les équipements / machineries nécessaires :

- Creusage de fossés
- Achat de gravier et pierres
- Remplacement de tuyaux pour drainage
- Contrôle de l'eau en bordure des chemins
- Rechargement et épandage de gravier

Sur proposition de Gilles Gosselin, appuyé par Laurent Garneau il est résolu et adopté à l'unanimité par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Qu'une demande d'aide financière soit transmise à M. Sébastien Schneeberger député provincial de Drummond/ Bois- Francs.

12. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

12.1 DOSSIER DUPUIS,

Date prévue le 16 mars. Une demande sera faite à la municipalité de Ham-Sud pour une rencontre entre les deux parties

2020-03-044 12.2 RENONCIATION A LA PERIODE DE CONTESTATION DE 30 JOURS DANS LE DOSSIER DE LA CARRIERE SAINTS-MARTYRS.

Attendu que suivant l'orientation préliminaire favorable pour la demande d'autorisation déposée au dossier de la carrière Sts Martyrs,

Attendu que la municipalité désire déposer une demande de renonciation au délai de 30 jours prévu à la LPTA dans le dossier de la Carrière Saints-Martyrs.

En conséquence, il est proposé par Claude Caron, appuyé par Christine Marchand et résolu et adopté à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que le conseil municipal renonce à la période de contestation de 30 jours tel que prévu à la LPTA.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

2020-03-045 12.3 FORMATION DÉROGATIONS MINEURES

ATTENDU QU'UNE formation est offerte au DG concernant les dérogations mineures

ATTENDU QUE le coût de cette formation est de 335.00\$ plus taxes.

Sur proposition de Gilles Gosselin, conseiller appuyée par Laurent Garneau, conseiller il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que les frais d'inscription, déplacement et repas soient payés par la municipalité.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

13. LOISIRS ET CULTURE ;

2020-03-046

13.1 CABANE À SUCRE

ATTENDU QUE la date prévue est le samedi 18 avril pour un souper

ATTENDU QUE la municipalité paie 50% du tarif pour les repas.

Sur proposition de Christine Marchand conseillère appuyée par Michel Prince, conseiller il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que le budget pour réaliser cette activité soit autorisé comme il avait été prévu au budget municipal 2020.

14. AFFAIRES DIVERSES ;

M. Gilles Gosselin, responsable de la bibliothèque nous fait part de l'acquisition d'un casque virtuel pour la bibliothèque. Ce casque doit être utilisé uniquement sur place.

15. VARIA

2020-03-047

15.1 REGROUPEMENT DES 22 MUNICIPALITÉS POUR CONTESTER LE RENDEMENT DU RÉSEAU SANITAIRE

ATTENDU QUE vingt-deux municipalités ayant les mêmes problèmes que nous avec leur réseau sanitaire désirent peut-être déposer contre le Gouvernement DU QUÉBEC, un recours collectif.

En conséquence, il est proposé par Michel Prince, conseiller, appuyé par Christine Marchand, conseillère et résolu et adopté à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens s'ajoute à la liste des 22 municipalités désirant dans un premier temps faire connaître leur mécontentement

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

2020-03-048

15.2 CADEAUX NOUVELLE NAISSANCE

Sur proposition de Christine Marchand conseillère appuyée par Laurent Garneau, conseiller il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que le cadeau d'une valeur de 100.00\$ soit remis pour la nouvelle naissance du fils de Samuel Lebrun.

15.3 DEMANDE D'AVIS D'INFORMATION PAR APPEL TÉLÉPHONIQUE À LA FIRME AVIZO.

Sur proposition de Gilles Gosselin conseiller appuyée par Claude Caron, conseiller il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que l'inspecteur municipal puisse obtenir une conversation téléphonique avec la Firme Avizo afin de bien connaître l'état du réseau sanitaire de la municipalité.

16 PÉRIODE DE QUESTIONS ;

17 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Proposé par Jonatan Roux, conseiller à 19h31.

La signature par le maire équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal en vertu de l'article 142 du code municipal.

Je soussignée certifie par la présente qu'il y a les crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions.

SIGNATURE : _____, **maire**

SIGNATURE : _____, **Directrice générale**